EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 septembre 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept septembre deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jacqueline CHAPON à Alain MARTINET, Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Michel FANGET à Christine PERRET, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Odile SAUGUES à Olivier BIANCHI, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Monsieur Grégory BERNARD.
Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE entre en séance avant le vote de la question n°3.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n°4.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE (fin de validité du pouvoir de Monsieur Michel DUCLOS).
Madame Danielle AUROI entre en séance avant le vote de la question n°4.
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Christine DULAC-ROUGERIE.
Madame Martine REMBERT-MANTELET quitte la séance avant le vote de la question n°6.
Monsieur Pascal GENET quitte la séance avant le vote de la question n°13 (fin de validité du pouvoir de Madame Chantal MERCIER-COURTY).
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n°13 et donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN.

Rapport N° 46

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Diverses associations sportives clermontoises demandent l'aide de la Ville pour l'obtention de subventions exceptionnelles. Le crédit disponible est de 47 200 €
Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions ci-dessous :

STADE CLERMONTOIS
Le Stade Clermontois a deux sections qui accèdent à un niveau supérieur :

Stade Clermontois – Section Archerie **10 000 €**
Cette section accède à la 1ère division . Les dirigeants souhaitent procéder au recrutement de deux tireurs de l'élite nationale pour renforcer l'équipe Elite. Son objectif est d'atteindre un podium en 2014 et d'amener des tireurs aux Jeux Olympiques de 2016.

Stade Clermontois – Section Tennis de Table **2 000 €**
Cette section accède à la N3 et à N2F ce qui engendrent des frais supplémentaires en déplacement et hébergement.

STADE CLERMONTOIS NATATION **10 000 €**
Le Stade Clermontois Natation a réalisé une saison exceptionnelle puisque deux de leurs équipes accèdent en N1 alors qu'une autre nageuse a été titrée lors du Meeting International à Nancy. Cette progression qualitative entraîne des coûts supplémentaires.

STADE CLERMONTOIS – Section Athlétisme **3 000 €**
La section Athlétisme du stade Clermontois participe à l'organisation du 56ème cross de Volvic le samedi 23 novembre 2013. Par le biais de cette épreuve, le club poursuit ses objectifs par la mise en place d'une course Elite avec les meilleurs athlètes français et étrangers, d'un challenge Entreprise – course par équipe – et de courses attractives pour les engagés et la sensibilisation du plus grand nombre au cross naturel sur le site des eaux de Volvic.
Subvention Ville 2012 = 3 000 € plus 1 000 € pour le 55ème anniversaire

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.
Fait à Clermont-Ferrand, le 3 octobre 2013

Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE